



CNEE
CONSEIL
NATIONAL
ÉDUCATION
ÉCONOMIE

PARCOURS INDIVIDUEL D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET DE DÉCOUVERTE DU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL

ÉLÈVES
DE LA 6^e
À LA
TERMINALE



PARTENAIRES

INTERNES

- Enseignants, proviseurs, conseillers d'orientation-psychologues, chefs de travaux, etc.
- Chargés de mission école-entreprise
- Conseillers de l'enseignement technologique

ONISEP

EXTERNES

- Branches professionnelles entreprises
- Fédérations
- Associations
- Syndicats
- Fondations
- Groupements d'employeurs
- Unions, confédérations
- Régions et départements

ACTIONS

- Information sur le monde économique (les entreprises, les acteurs publics, les acteurs associatifs, etc.), sur le marché de l'emploi, etc.
- Découverte de métiers et de secteurs professionnels et sur les parcours scolaires associés
- Construction de son orientation scolaire et de son projet professionnel
- Semaine école-entreprise, semaine de l'industrie, etc.
- Découvertes d'univers professionnels : stages en entreprise ou dans d'autres organisations (associations, administrations, etc.), classes en entreprise, visite d'entreprises et de sites de production, etc.
- Accueil et témoignage d'acteurs économiques et professionnels (entrepreneurs, salariés, travailleurs indépendants, associatifs, etc.)
- Mobilités à l'étranger
- Développement de ressources pédagogiques et formation des personnels de l'éducation nationale
- Activités pédagogiques périscolaires : visite de salons, création de mini-entreprises, concours de jeunes inventeurs, etc.

La loi pour la refondation de l'École du 8 juillet 2013 prévoit, pour chaque élève, la mise en place d'un parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel. Ce parcours se construira progressivement tout au long des années du collège, puis du lycée dans ses différentes filières.

La mise en œuvre de ce nouveau parcours (contenus, horaires, organisation, outils, progression d'un niveau à l'autre...) sera défini précisément durant l'année scolaire 2013-2014 en lien avec les travaux du Conseil supérieur des programmes qui a été saisi sur son contenu pédagogique en lien avec le CNEE et les différents partenaires, pour mettre en place les actions qui viendront nourrir le parcours.

OBJECTIFS

- Aider chaque élève à se doter d'une compétence à s'orienter, pour choisir en connaissance de cause un parcours de formation, de réussite scolaire et d'insertion professionnelle
- Développer l'esprit d'initiative et la compétence à entreprendre chez tous les élèves
- Découvrir le monde économique et professionnel
- Découvrir les entreprises et les différents métiers
- Découvrir le marché de l'emploi
- Construire progressivement un (ou plusieurs) projet(s) de parcours de formation et professionnel(s)



**MEILLEURE
ORIENTATION
SCOLAIRE**



**RÉUSSITE ÉDUCATIVE
DE TOUS ET MOBILITÉ
SOCIALE**



**MEILLEURE
INSERTION
PROFESSIONNELLE**



**ESPRIT
D'INITIATIVE ET
D'ENTREPRENDRE**



**INNOVATION
ET COMPÉTITIVITÉ**